

Lutte contre le charançon : mobilisation générale

Après une expérience concluante menée l'an passé, la ville a négocié un tarif «convenable» pour permettre à tous, particuliers compris, de traiter les palmiers par endothérapie

C'est un appel à la mobilisation générale contre l'infestation des palmiers par le charançon rouge que lance aujourd'hui la commune d'Hyères.

Après avoir lancé, l'an passé, une expérimentation d'ampleur en traitant par endothérapie 440 palmiers phœnix canariensis sur la zone littorale du territoire communal, la ville en tire aujourd'hui un bilan suffisamment satisfaisant (lire par ailleurs). Considérant que cette action test «a très largement freiné les dégâts», elle vient donc de décider «de ne pas attendre que tous les palmiers meurent pour avoir des certitudes» et de passer à l'action sur une plus grande échelle.

Principal problème : le prix

Et pour y parvenir, la commune a négocié, avec la société Syngenta qui commercialise ce traitement, «un tarif convenable» qui doit permettre à tous, collectivité et particuliers, de traiter les palmiers.

«C'est la condition nécessaire pour une réelle effica-



De g. à dr. : Guy Hilly, président de l'association des CIL du littoral, le maire Jean-Pierre Giran et l'adjoint en charge des espaces verts Élie Di Russo, devant un palmier Phoenix canariensis, dont on aperçoit les florescences orangées. (Photo C. R.)

cité, a souligné le maire, Jean-Pierre Giran. Lors de la présentation de cet ac-

cord, il était accompagné de son adjoint aux espaces verts Élie Di Russo et du

président des CIL du littoral Guy Hilly, «par ailleurs engagé dans la lutte contre le

charançon rouge» a précisé le maire.

«Un des problèmes, souligne cependant Jean-Pierre Giran, c'est le prix du traitement. Si on veut être efficace, il faut que tous, les particuliers comme la collectivité, aient les moyens de traiter les palmiers qui ne connaissent ni les frontières, ni leurs propriétaires!»

L'accord conclu avec Syngenta «doit permettre de traiter la quasi-totalité des palmiers de la commune», pour un tarif de 60 euros hors taxes par sujet. Soit, pour les particuliers, une intervention chiffrée à 72 euros TTC. Le tarif annoncé au début des discussions était de 180 euros.

Pour obtenir ce prix négocié, la ville s'est engagée à traiter, durant trois ans, 1000 palmiers du domaine public de la ville : les 440 sujets traités l'an dernier bénéficieront de deux injections supplémentaires, cette année et l'an prochain, et le traitement de près de 600 sujets supplémentaires débutera dès cette année, pour se prolonger sur trois ans.

L'accord prévoit également

que la ville lance un vaste plan de communication et de sensibilisation auprès du public, et en particulier des propriétaires privés de palmiers, pour les inciter, eux aussi, à traiter leurs Phoenix Canariensis.

Un accord valable pour les communes de TPM

Des flyers seront donc largement distribués, via les comités d'intérêts locaux qui seront informés lors d'une réunion organisée à la rentrée. L'information sera aussi diffusée sur le site de la mairie et via le journal municipal.

«L'objectif, a conclu le maire, est de conserver un maximum de palmiers.»

C'est aussi pour cette raison que l'accord prévoit de faire bénéficier de ces tarifs négociés toutes les communes de l'agglomération qui souhaiteraient s'engager dans la même démarche.

CAROLINE MARTINAT
cmartinat@varmatin.com

Le chiffre

60

euros hors taxes, c'est le prix du traitement par endothérapie, intervention comprise, négociée par la ville. Soit 72 euros TTC pour un particulier.

Pour passer à l'action

Les particuliers qui souhaitent traiter leurs palmiers peuvent se renseigner auprès du service des espaces verts en téléphonant au 04.94.00.78.65.

«On les orientera vers les applicateurs agréés dont nous tenons la liste à disposition», a indiqué Élie Di Russo. Pour être efficace, le traitement doit être appliqué une fois par an, trois années de suite, en-

tre le 1^{er} mars et le 15 novembre.

«Tout un protocole est respecté pour éviter les conséquences sur l'environnement et notamment sur les abeilles, précise aussi Guy Hilly. Si besoin, les florescences sont coupées par exemple.»

Enfin, la ville précise que le service des espaces verts sera chargé du suivi de l'efficacité de cette campagne.

Un test «statistiquement satisfaisant»

Petit retour en arrière : s'il y a eu de grands débats sur les traitements à appliquer pour lutter contre le charançon rouge du palmier, «les choses se sont débloquées en partie en novembre 2011, avec l'acceptation par le ministère du traitement par endothérapie», a rappelé Jean-Pierre Giran, qui était alors intervenu en tant que député.

Et si les débats ont continué, Jean-Pierre Giran fait

aujourd'hui deux observations. D'abord, dit-il «le traitement par endothérapie avec l'emamectine benzoate est aujourd'hui totalement avalisé par le ministère et par l'Anses» (l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, NDLR). Et deuxièmement, «l'expérience lourde menée l'an dernier au mois de mai par la commune pour évaluer l'efficacité du traitement a donné

des résultats statistiquement intéressants, même si seules les observations menées à moyen et long terme permettront de valider des conclusions».

Sur les 440 palmiers de la zone littorale traités avec ce produit, le contrôle conduit en octobre 2015 a montré que dix palmiers avaient dû être abattus, huit suspects avaient été assainis. Et surtout, plus aucun sujet n'était infesté.



Les alignements seront préservés, mais de nouvelles plantations ne sont pas envisagées. (Photo F. M.)

Remplacements des palmiers : ponctuellement seulement

S'il est «toujours possible de remplacer un sujet pour conserver un alignement», compte tenu du contexte, la ville n'envisage pas de nouvelles plantations de palmiers pour remplacer les nombreux Phoenix canariensis qui ont succombé aux assauts du charançon rouge.

Élie Di Russo indique que la ville préférera, à l'avenir «veiller à la diversification avec une préférence pour les espèces endémiques».